

La Saint-Maurienne 2024

Règlement

1/Organisateurs

La section Athlétisme de la VGA St Maur et le Service des Sports de la Ville de St Maur des Fossés.

2/Epreuves/Horaires/lieux

Bike & run – Départ 9h

Une course familiale sur 7 km, à allure libre. Les engagements se font par équipe : 1 coureur et 1 cycliste (au moins un des 2 participants doit être à minima cadet [né en 2009 ou avant]), les rôles pouvant être permutés au cours de l'épreuve. Port du casque obligatoire.

Marche nordique – Départ 9h15

Une épreuve de marche accélérée sur 7 km. Les bâtons de marche nordique sont obligatoires.

10km – Départs 10h et 10h10

Une course ouverte à partir de la catégorie cadet (né en 2009 et avant), limitée à 700 participants.

Pour ces 3 épreuves, départ stade des Corneilles (Bd des Corneilles), arrivée Stade Chéron

Courses jeunes – Départs 11h45

Une épreuve pour les jeunes à l'intérieur du stade Chéron sur une distance de 700m pour les 6-10 ans et 1 400m pour les 11-14 ans.

3/Parcours

Un tracé urbain, empruntant majoritairement une partie des bords de Marne. Un fléchage est mis en place pour le tracé des courses. Un marquage est prévu tous les kilomètres

Le plan du parcours est disponible ici : https://b2cb2606-ae16-4af5-a1c5-b58aa9899081.filesusr.com/ugd/db396c_accfee5318c24d529ece3b3f09b08584.pdf

Bike & run et marche nordique : un tracé rejoignant le stade Chéron via l'avenue de l'Observatoire.

Course à pied : un tracé passant par le pont du Petit-Parc, le quai Beaubourg, la Maison de retraite, l'impasse de la Terrasse, la rue du Château de Condé, l'avenue Andrée, l'avenue Francis-Berthier, l'avenue des Ailantes et l'avenue de Neptune pour entrer sur le stade Chéron

4/Tarifs

Bike & run : 6 €

L'épreuve est limitée à 100 équipages

Marche nordique : 11 € dont 2 euros seront reversés à l'association « Téléthon ».

L'épreuve est limitée à 100 marcheurs.

Course à pied : 18 € dont 2 euros seront reversés à l'association « Téléthon ».

L'épreuve est limitée à 700 coureurs.

5/Certificat médical

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire pour les épreuves de course à pied et de marche nordique :

- Pour les coureurs non licenciés FFA, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au **6 octobre 2024** est obligatoire.
- Pour les titulaires d'une licence FFA, d'une licence à jour qu'il faudra présenter à la remise des dossards ou joindre lors de l'inscription.

Chaque participant devra signer la charte d'engagement stipulant les règles sanitaires qui devront être respectées et les risques encourus notamment pour les personnes les plus fragiles.

6/Inscriptions

- Inscription par internet jusqu'au 3 octobre 2024 sur le site <https://www.protiming.fr/Runnings/detail/7149>
- Inscription par courrier à renvoyer au plus tard le jeudi 3 octobre 2024 à : VGA Saint-Maur – 8 avenue du Nord – 94100 Saint-Maur-des-Fossés
- Il n'y aura aucune inscription sur place

7/Retrait des dossards

La distribution des dossards pour les épreuves de bike & run, de marche nordique et de course à pied aura lieu le **samedi 5 octobre** de **10h à 16h** au siège de la VGA Athlétisme – 8 Avenue du Nord.

Une pièce d'identité sera demandée.

La remise des dossards pour la course des jeunes aura lieu le **dimanche 6 octobre** à **10h15** au stade Chéron.

Les dossards devront être visibles sur la poitrine des participants pendant la course.

Tout engagement est personnel et les transferts de dossard ne sont pas autorisés. La rétrocession d'un dossard à une autre personne engage votre responsabilité.

8/Récompenses

Marche nordique

Une coupe sera remise aux trois premières féminines et aux trois premiers masculins.

10km

Une coupe sera remise :

- aux trois premières féminines du classement scratch
- aux trois premiers masculins du classement scratch
- aux premiers de chaque catégorie (de cadet à master) homme & femme
- aux trois premières équipes mixtes (le classement par équipe s'effectue parmi tous les clubs en prenant les trois meilleures féminines et les trois meilleurs masculins au classement scratch).

9/Ravitaillement

Un ravitaillement est organisé sur la zone d'arrivée au stade Chéron.

10/Résultats

Les résultats du 10km et de la marche nordique ne seront pas affichés au stade par souci écologique mais seront disponibles le lendemain :

- Sur le site protiming (<https://www.protiming.fr/Runnings/detail/7149>).
- Sur le site du club (<https://vgaathle.wixsite.com/saintmaurathle/lasaintmaurienne>)

11/Sécurité et soins

La sécurité de la course sera assurée par les services municipaux de la Ville et les commissaires de course. La Croix Rouge Française assurera une assistance médicale.

12/Logistique & consignes

Pour les personnes qui le souhaitent, un service de consignes vestimentaires sera organisé, avec une collecte sur le lieu de départ (Stade des Corneilles) et une restitution située près de l'arrivée au stade Chéron.

Un minibus sera également disponible pour revenir au stade des Corneilles pour les coureurs le souhaitant.

13/Environnement-développement durable

Les participants sont encouragés à utiliser les moyens de transport en commun, à favoriser le co-voiturage ou les modes de déplacement doux pour rejoindre les lieux.

Le ravitaillement liquide à l'arrivée sera l'eau de ville, distribuée dans des éco-cups.

Un lieu de collecte de chaussures sportives pouvant bénéficier d'une seconde vie sera mis en place lors du retrait des dossards, au siège de la VGA Omnisports.

14/Informations générales

-Pour les mineurs, la fiche d'inscription doit comporter l'autorisation signée des parents. Pour la course Bike & run, vous pouvez venir en famille ou entre amis : un coureur et un cycliste.

-Chaque participant accepte le présent règlement

-Le village partenaires organisé sur le stade Chéron est accessible à tous

-Des toilettes seront disponibles au stade des corneilles, au départ

-Des toilettes et des douches seront disponibles au stade Chéron à l'arrivée